



La voix des ARCHIVISTES MÉDICAUX DU QUÉBEC ■

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

CARNET SANTÉ QUÉBEC : LES ARCHIVISTES MÉDICAUX OFFRENT LEUR COLLABORATION AU GOUVERNEMENT

Sherbrooke, le mardi 22 mai 2018 – L'AGISQ, la voix des archivistes médicaux du Québec, réagit à la mise en service du portail *Carnet santé Québec*. En effet, tous les Québécois peuvent aujourd'hui s'inscrire et accéder à la liste de leurs médicaments reçus en pharmacie, à leurs résultats de prélèvements et à leurs rapports d'imagerie médicale. Le portail permet également de prendre rendez-vous en ligne avec un médecin de famille et de s'inscrire pour trouver un médecin de famille.

« Nous sommes heureux que le gouvernement ait tenu compte de nos recommandations jusqu'ici. En effet, nous recommandons l'utilisation d'un système assurant la confidentialité des informations personnelles ainsi qu'un délai entre le résultat d'un examen diagnostique et la mise en ligne des informations, afin de respecter la relation privilégiée entre le médecin et son patient. Avec le système clicSÉQUR et le délai de 30 jours pour l'imagerie médicale, nous estimons que le gouvernement a fait les bons choix » déclare M. Alexandre Allard, président de l'AGISQ.

Un comité d'implantation est toujours nécessaire

Cela étant dit, les défis de ce nouveau portail demeurent nombreux. D'une part, il faut rappeler que le Carnet Santé Québec ne contient pas les dossiers médicaux des cliniques médicales ni des établissements de santé et services sociaux, qui ne sont pas totalement informatisés à l'heure actuelle. D'autre part, le gouvernement prévoit déjà l'ajout de nouvelles informations, dont le montant payé au médecin lorsqu'il est payé à l'acte et l'évolution des demandes pour une intervention chirurgicale. Enfin, le défi de la formation des archivistes médicaux demeure entier, ce qui menace de compliquer sérieusement le déploiement du nouveau système.

L'AGISQ réitère donc sa recommandation au gouvernement du Québec à l'effet de créer un comité d'implantation décisionnel, réunissant les principaux acteurs concernés, afin de coordonner la mise en œuvre de ce projet important.

Le portail *Carnet santé Québec* est disponible à cette adresse :

www.carnetsante.gouv.qc.ca.

À propos de l'AGISQ

Fondée en 1960, l'AGISQ regroupe et représente les archivistes médicaux du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Les archivistes médicaux sont des techniciens spécialisés en information clinique qui veillent également à la confidentialité et à la sécurité de l'information contenue dans les dossiers médicaux. Le Québec compte quelque 1 700 archivistes médicaux répartis dans l'ensemble du réseau québécois de la santé et des services sociaux.

- 30 -

Source :

Association des gestionnaires de l'information de la santé du Québec (AGISQ)

Renseignements :

Sébastien Verret, 581 996-1346

Mathieu Santerre, 581 996-5344

medias@lorangebleue.biz